

COMMUNE DE MESNIL LE ROI
(Yvelines)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2025/43

DATE DE
CONVOCAION

13/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le dix-neuf juin à vingt heures trente,

DATE D'AFFICHAGE

13/06/2025

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 13 juin 2025 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Serge CASERIS, Maire.

DATE AFFICHAGE DE
LA LISTE DES
DÉLIBÉRATIONS

20/06/2025

PRÉSENTS : Serge CASERIS, Aline BILLET, Didier KENISBERG, Olivier ROBERT, Émilie DELAS, Sandrine MARCHAND, Claudette DOS SANTOS, Jean-Claude GUEHENNEC, Martine POYER, Janick CHEVALIER, Suzy MAYNE, Élisabeth GANDY, Céline BRUISSON, Sylviane COLLES, Anne-Lise AUFFRET, Marc LAUG, Françoise HALOT.

NOMBRE DE
CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : Christèle COLOMBIER donne pouvoir à Suzy MAYNE, Achille CHOAY donne pouvoir à Emilie DELAS, Éric FRANÇOIS donne pouvoir à Serge CASERIS, Cyriac MILLOT donne pouvoir à Aline BILLET, Bruno PAUL-DAUPHIN donne pouvoir à Sandrine MARCHAND, Michel MONTFERME donne pouvoir à Sylviane COLLES, Laure MERY-BOSSARD donne pouvoir à Didier KENISBERG, Stéphane LEDOUX donne pouvoir à Anne-Lise AUFFRET.

PRESENTS : 17

ABSENTS : Monique CARUSO, Pascal CRINCKET, Paul BITAUD, Patrick SCHMITT

VOTANTS : 25

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Janick CHEVALIER

OBJET : TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE 2025/2026

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

VU le Code Général des Collectivité Territoriales ;

VU la délibération 2023/41 du 28 juin 2023 fixant les tarifs de restauration – études surveillées – garderie – classes de découverte ;

VU l'avis favorable de la commission Enfance et Jeunesse en date du 24 mai 2025 ;

VU l'avis favorable de la commission Finances, équipements publics et voirie en date du 7 juin 2025 ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur ;

COMMUNE DE MESNIL LE ROI
(Yvelines)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2025/43

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrage exprimés (2 Abstentions : AL AUFFRET
+ pouvoir S. LEDOUX)

FIXE les tarifs de la restauration scolaire comme suit à compter du 1er septembre 2025 :

RESTAURANT SCOLAIRE	A compter du 1 septembre 2025
Enfants - Plein tarif	5,80 €
Enfants - Demi-tarif	2,90 €
Enfants - Quart de tarif	1,45 €
Enfants - Repas amenés (PAI)	2,90 €
Repas Adultes	7,95 €
Tarif restauration hors réservation	7,70 €

Pour extrait conforme,



Le Maire

Serge CASERIS